

# MaVille

Campus France vous souhaite la bienvenue et vous propose quelques informations pratiques pour faciliter votre séjour à Grenoble.

# BIENVENUE À GRENOBLE

CAMPUS  
FRANCE  
campusfrance.org



 POUR VOUS  
 ACCUEILLIR /

Il existe différents dispositifs et services pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches à votre arrivée :

**Trouvez les services d'accueil à Grenoble :**  
[www.campusfrance.org/grenoble](http://www.campusfrance.org/grenoble)

- ◆ Service Accueil International de l'Université de Grenoble – ISSO : 1025 avenue centrale 38400 Saint-Martin-d'Hères – Tram B & C « Bibliothèques Universitaires »  
Visa / titre de séjour : [isso@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:isso@univ-grenoble-alpes.fr)  
04 56 52 97 89 / 04 76 82 61 76  
Logement : [studenthousing@grenoble-univ.fr](mailto:studenthousing@grenoble-univ.fr)  
Vie pratique – 04 76 82 84 90  
Présence de la Préfecture. Aide pour la recherche de logement, visas et titres de séjour, sécurité sociale. Événements (rencontres, visites, forums...). Informations vie quotidienne.

Dans toutes les Universités et Écoles, deux services sont là pour vous accueillir :

**Le Service des Relations Internationales :**  
bureau d'accueil et d'orientation

**Le Service de la scolarité :**  
bureau des inscriptions et démarches administratives

Pensez aussi à consulter le site [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

 POUR TROUVER  
UN LOGEMENT /

POUR QUELQUES JOURS :

- ◆ À l'hôtel : <http://hotelgrenoble.info/>
- ◆ En auberge de jeunesse :  
[www.fuaj.org/Grenoble-agglomeration](http://www.fuaj.org/Grenoble-agglomeration)

POUR UNE LONGUE PÉRIODE :


- ◆ **Le CROUS** – Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires : 351 rue Hector Berlioz  
Domaine Universitaire  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
[www.crous-grenoble.fr](http://www.crous-grenoble.fr)


Plus de solutions logement (chez le particulier, logement intergénérationnel, colocation) sur le site de Campus France : [www.campusfrance.org/logement.org](http://www.campusfrance.org/logement.org)


 POUR SE  
DÉPLACER


Les transports en commun à Grenoble et dans sa périphérie :

 Depuis Paris prendre un TGV à Paris gare de Lyon ou Paris Charles de Gaulle :  
[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

 Depuis l'Aéroport de Lyon Saint-Exupéry prendre une navette :  
<http://fr.ouibus.com/fr/franchise/bus-faure-ouibus-lyon>

 Le réseau de tramways et de bus à Grenoble :  
[www.tag.fr](http://www.tag.fr)

 Service de location et vélos dans toute l'agglomération : Métro-vélo  
[www.tag.fr/630-tag-metrovelo.htm](http://www.tag.fr/630-tag-metrovelo.htm)

 Voyager économiquement en partageant une voiture :  
[www.ecovoiturage.itinisere.fr](http://www.ecovoiturage.itinisere.fr)

◆ **Demandez LA CLE !** Vous avez besoin d'un garant ? La Caution Locative Etudiante, garantie de l'État, facilite l'accès au logement des étudiants sans garant personnel [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)

◆ **La CAF** (Caisse des Allocations Familiales) vous propose d'évaluer votre droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement) 0810 29 29 29 – [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

◆ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap**, contactez le Service Social du Crous ou rapprochez-vous du bureau de la vie étudiante de votre établissement.

◆ **L'assurance habitation** : la garantie risques locatifs est une obligation. Le contrat d'assurance habitation peut être effectué auprès de votre banque ou d'un assureur privé et une souscription en ligne est souvent possible : <https://smerra.fr>  
[www.lmde.fr/services/assurance-et-banque/offres-assurances](http://www.lmde.fr/services/assurance-et-banque/offres-assurances)  
[www.assistance-etudiants.com](http://www.assistance-etudiants.com)  
[www.assurances-etudiants.com](http://www.assurances-etudiants.com)



## LE COMPTE BANCAIRE /

Si vous séjournez en France plus de 3 mois, il est fortement conseillé d'ouvrir un compte bancaire. Vous disposez d'un large choix de banques et de banques en ligne.

OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE EST UN DROIT :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)

## LE TITRE DE SÉJOUR /

- ♦ **L'OFII** (Office français de l'Immigration et de l'intégration) [www.ofii.fr](http://www.ofii.fr) – Direction Territoriale de l'OFII – Parc de l'Alliance – 76 rue des Alliés 38100 Grenoble
- ♦ Vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS, vous devez le valider auprès de l'OFII dans les 3 mois qui suivent le jour de votre arrivée en France.
- ♦ Étudiants Algériens, vous devez effectuer une première demande de titre de séjour directement auprès des services de la Préfecture.
- ♦ Le renouvellement du titre de séjour : la demande de renouvellement doit se faire dans les 2 mois qui précèdent l'expiration de votre titre de séjour.

Renseignez-vous au guichet ou sur le site internet de votre préfecture : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) – Espace Accueil International – 1025 avenue Centrale, Domaine universitaire – 38400 St-Martin-d'Hères 04 56 52 97 89

Pour en savoir plus sur vos droits et obligations rendez-vous sur :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110)

## L'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE /

Vous avez une lettre de préinscription, attention cela ne veut pas dire que vous êtes inscrit ! Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de votre établissement dès votre arrivée.

- ♦ Boursiers du Gouvernement Français, vous êtes exonérés du paiement des droits d'inscription à l'université ainsi que de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

- ♦ Boursiers du Gouvernement Français de plus de 28 ans gérés par Campus France, vous êtes automatiquement affiliés à l'Assurance Campus France comprenant la responsabilité civile.

## L'ASSURANCE MALADIE ET LES SOINS MÉDICAUX /

L'affiliation à une assurance maladie est obligatoire. Vous trouverez toutes les informations utiles à ce sujet sur : [www.campusfrance.org/fr/page/le-systeme-de-sante](http://www.campusfrance.org/fr/page/le-systeme-de-sante)

- ♦ **Centre de Santé – Université de Grenoble :**  
180, rue de la Piscine - 38400 St-Martin-d'Hères  
04 76 82 40 70 – Tramway ligne B – Arrêt Les Taillées – Tramway ligne C – Arrêt Hector Berlioz  
8h à 17h les lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
9h à 17h le mardi  
<http://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr>  
Consultations gratuites. Conseils personnalisés, questions de santé, une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales est présente pour vous aider à mener vos études dans les meilleures conditions possibles.

## COURS DE LANGUE /

Centres de Français Langue étrangère (FLE) et universités proposent des cours de français pour tous niveaux tout au long de l'année.

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux : [www.coursdete.campusfrance.org](http://www.coursdete.campusfrance.org)



## VIE SOCIALE & CULTURELLE /

Vous trouverez de nombreuses activités à tarif réduit pour les étudiants dans votre ville ou dans votre établissement. Voici quelques exemples :

- ♦ **Associations :**  
Événements culturels et sportifs ou encore actions engagées. Il existe de nombreuses associations étudiantes : [www.ixesn.fr](http://www.ixesn.fr)  
[www.animafac.net](http://www.animafac.net)  
[www.integre-grenoble.org/](http://www.integre-grenoble.org/)  
[www.cpeg38.org/](http://www.cpeg38.org/)  
Contactez également les associations étudiantes de votre Université ou École : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/#KLINK>

- ♦ **Emploi et stage :**

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
[www.jobaviz.fr](http://www.jobaviz.fr)  
[www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)  
[www.crijrhonealpes.fr/](http://www.crijrhonealpes.fr/)

- ♦ **Culture :**

La ville de Grenoble vous propose de nombreuses activités : théâtre, musées, cinéma, prenez le temps de vous renseigner : [www.grenoble.fr](http://www.grenoble.fr)  
[www.crous-grenoble.fr/culture](http://www.crous-grenoble.fr/culture)  
[www.grenoble-tourisme.com/fr/](http://www.grenoble-tourisme.com/fr/)  
Radio Campus Grenoble 90,8 FM : Radio étudiante de découverte musicale et culturelle : [www.campusgrenoble.org/](http://www.campusgrenoble.org/)

- ♦ **Sport et loisirs :**

Écoles et Universités peuvent vous proposer un accès privilégié à plusieurs activités sportives : <http://etu.univ-grenoble-alpes.fr/sport>

- ♦ **Les principaux événements annuels :**

- SEPTEMBRE :

**Les journées du Patrimoine**  
[www.journeesdupatrimoine.fr](http://www.journeesdupatrimoine.fr)

- OCTOBRE :

**La nuit des étudiants du monde**  
[www.nuitdesetudiantsdumonde.org](http://www.nuitdesetudiantsdumonde.org)

- MARS :

**La semaine de la Francophonie**  
[www.education.gouv.fr/cid55209/semaine-de-la-langue-francaise-et-de-la-francophonie.html](http://www.education.gouv.fr/cid55209/semaine-de-la-langue-francaise-et-de-la-francophonie.html)

- MAI :

**La Nuit Européenne des Musées**  
[www.nuitdesmusees.fr](http://www.nuitdesmusees.fr)

**Pint of science**  
[www.pintofscience.fr](http://www.pintofscience.fr)

- JUIN :

**La Fête de la Musique**  
[www.fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr/](http://www.fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr/)



Échangez avec des étudiants ayant le même parcours que vous. Participez à des groupes de discussions thématiques. Profitez de sorties culturelles dès votre arrivée en France. Consultez des offres d'emploi et de stages.

RÉSEAUX SOCIAUX



CAMPUS FRANCE EN RHÔNE ALPES

35 rue Raulin – Bureau 304 – 69007 Lyon – +33 (0)4 81 88 00 40  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

CAMPUS FRANCE, 28 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS – 01 40 40 58 58 – [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

## N° D'URGENCE

**SAMU : 15\***

Service d'aide médicale urgente.

**Police secours : 17\***

Violences, vol, cambriolage.

**Pompiers : 18\***

Incendie, fuite de gaz, dégâts des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Centre antipoison : 04 72 11 69 11**

Intoxication alimentaire, médicamenteuse, chimique (pouvant être causé par un gaz) ou naturelle (pouvant être causée par une plante ou un animal)...

**Urgence européenne : 112\***

Situation nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police. Disponible gratuitement partout dans l'Union européenne depuis un téléphone fixe ou un téléphone portable.

**Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux.**

\* numéros gratuits